



PROCES VERBAL REUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 12 DECEMBRE 2017 à 10h00.

STRUCTURES PRESENTES

ALCG
Association Régionale des Ressourceries du Limousin
Association Régionale des Ressourceries de PACA
Bon Débarras
Chrysalide
La Fabrique à Neuf
La Petite Rockette
La Ressourcerie créative
R d'Evolution
REFER
Tri-Tout Solidaire

Prénom Nom des administrateurs

David ROMIEU
Yann BARRAUD
Cyrille BERGE
Karine DALEGRE / Vincent Espagne
Mylène CAILLEU
Philippe FAURIANT
Dimitri CALLENS
Sabine ARRONDELLE
Sébastien PICHOT/Elise GRUNTZ
Martin BOBEL
Bruno ANQUETIL

STRUCTURES ABSENTES

Atelier du Retz Emploi
APTIMA
Association Régionale des Ressourceries Rhône-Auvergne
CNR
OCEAN
Le Parchemin

Yann GENIN
Alain DALENCOURT
David DARAIZE (pouvoir à Cyrille BERGE)
Bertrand BOHAIN (pouvoir à Martin BOBEL)
Jean-Baptiste AIME (pouvoir à Mylène CAILLEU)
Dieter BECKER (pouvoir à Karine DALEGRE)

**13 membres administrateurs sont présents dont 4 représentent 2 structures,
4 membres ont transmis leur pouvoir.
15 structures sont représentées.**

Le quorum étant atteint, la réunion peut débuter.

- 1- Point sur la gouvernance
- 2- Définition des dates des prochains CA
- 3- Validation des dossiers de candidature de nouveaux adhérents
- 4- Point sur la trésorerie et la situation financière 2017
- 5- Point sur les commissions
- 6- Le financement du réemploi : stratégie avec les éco organismes et les filières REP
- 7- Répartition des représentations auprès des différentes instances et délégations
- 8- Précisions sur les rôles des commissions
- 9- Révision de l'offre de formation
- 10- Fiche action n° 21 : Renouvellement de la convention Eco Logic
- 11- Fiche action n° 22 : Projet de convention ADERE
- 12- Fiche action n° 20 : Bilan et perspectives de l'action Peluchodon
- 13- Fiche action n° 23 : Présentation de la demande de l'association Colibri
- 14- Fiche action n° 25 : Présentation de la demande de partenariat avec l'âge de fer
- 15- Fiche action n° 24 : Présentation du projet de partenariat avec la NEF
- 16- Fiche action n° 26 : Présentation du projet de collecte de dons pour le remboursement des adhérents créanciers.

Vincent ESPAGNE propose le regroupement des points 5, 7 et 8.
La proposition est acceptée.

Les membres du Conseil d'Administration **valident** le compte-rendu de la réunion de Conseil d'Administration du 25 septembre 2017.

Yann BARRAUD demande que l'ordre du jour validé en réunion de bureau ne soit plus modifié par une autre personne que les secrétaires, avant la réunion de CA.

Les propositions de modification pourront être envoyées aux secrétaires ou évoquées en début de réunion de Conseil d'Administration.

1- Point sur la gouvernance

Yann BARRAUD informe les membres du Conseil d'Administration que Michel LEDUC a présenté sa démission du poste d'administrateur.

Gildas HOUSSAIS ne faisant plus partie des effectifs de l'atelier du Retz Emploi, il est remplacé au sein du Conseil d'Administration du Réseau par Yann GENIN.

Les membres du Conseil d'Administration **prennent acte** de ces deux informations.

2- Définition des dates des prochains CA et réunions de bureau

Réunions de Conseil d'Administration :

- Mardi 13 février 2018
- Mardi 3 avril 2018.

Une journée supplémentaire est envisagée le 4 avril. Elle sera validée ou annulée lors du CA du 13 février.

- Mardi 12 juin 2018

Réunions de bureau :

- Mardi 16 janvier 2018
- Mardi 20 mars 2018
- Mercredi 2 mai 2018 (réunion téléphonique)

La prochaine Assemblée Générale Ordinaire aura lieu les 24 et 25 mai 2018.
Le lieu reste à définir.

3- Validation des dossiers de candidature de nouveaux adhérents

Trois dossiers de demande d'adhésion sont présentés en séance :

- ABEJ Solidarité (59)
- ALPHA3A (01)
- ELAN (13)

Les 3 dossiers sont acceptés

L'association ELAN doit rencontrer les structures voisines prochainement afin de se coordonner sur les activités à mettre en place en vue d'éviter toute concurrence.

Cyril BERGE fera prochainement un retour de ces échanges au Conseil d'Administration.

4- Point sur la trésorerie et la situation financière 2017

Bruno ANQUETIL fait le point sur la trésorerie :

Au 12 décembre, la situation de trésorerie est positive de 19 789 €

Nous devons recevoir 38 420 € composés de :

- 7 300 € de règlements de formations,
- 11 595 € d'avance sur l'étude de faisabilité à Mayotte,
- 19 472 € pour le solde du dossier « Inter Reg. »

Nous devons régler prochainement 34 300 € :

- 6 400 € de prestataires de formations,
- 8 400 € à l'URSSAF,
- 10 500 € de salaires
- 4 395 € à l'ADRI, prestataire externe sur l'étude de faisabilité à Mayotte.

Cette somme sera réglée lorsque nous aurons reçu l'avance pour cette étude.

Afin de faire face à des difficultés de trésorerie, prévue au mois de janvier, Bruno ANQUETIL fait 3 propositions :

- Le versement d'un don équivalent au montant de la cotisation 2018 par les structures faisant partie du Conseil d'Administration.
- Demander à tous les adhérents de régler les cotisations 2018 dès le mois de janvier.
- Demander systématiquement des acomptes pour les formations à mettre en place.

Les membres du Conseil d'Administration **valident** ces 3 propositions.

Le trésorier se coordonnera avec la secrétaire générale pour faire l'envoi des appels à cotisation le plus rapidement possible.

5- Le financement du réemploi : stratégie avec les éco organismes et les filières REP

Martin BOBEL présente le travail réalisé par le REFER pour proposer des modalités de financement du réemploi, au ministère de l'écologie.

Enjeux :

Comment pérenniser l'existant, se saisir des opportunités de développement tout en préservant une approche sociale d'intérêt générale sur les territoires ?

Nous constatons une diminution globale des subventions (mais surtout des dotations aux collectivités) avec une réorientation des crédits vers les investissements et les offres de marché. Le modèle économique des Ressourceries s'appuie en grande partie sur les dispositifs dédiés à l'insertion.

Aux vues des réformes passées et futures (formation pour l'IAE, réduction puis disparition 2020 des CUI CAE, réforme future des CDDI, continuité de la baisse des dotations aux collectivités). La secteur déchet existe grâce à des cadres réglementaires contraignants (obligation régaliennne et compétences, principe pollueur payeur etc) et de fiscalités dédiées (TEOM, REOM, TGAP, Eco-Contribution etc...).

Le réemploi et la réutilisation bien que placés au sommet de la hiérarchie des normes de gestion des déchets, n'a jamais été lié à quelconque moyen de financement, fiscalité etc. ni même d'objectifs dédiés.

En gros, on a priorisé ces modalités de gestion sans réellement se donner les moyens de les financer ; majoritairement en comptant sur les budgets existants des collectivités compétentes, collectivités qui vivent des baisses de dotations depuis 2011 (+ 13 milliard) et réduisent de ce fait leurs dépenses.

Il est urgent et nécessaire de trouver un modèle économique pour le réemploi (peu importe ACI ou emploi pérenne)

Ce modèle peut s'appuyer sur le principe de prévention ou indirectement, sur celui du traitement de matières et de déchets qui a toujours fait l'objet d'un apport de fonds publics.

Martin BOBEL présente alors un document, diffusé récemment aux adhérents du REFER, sur l'état des lieux du traitement du déchets et les hypothèses de financement du réemploi.

En résumé, la dépense publique pour la gestion des déchets représente 16,7 milliards d'euros pour 345 millions de tonnes de déchets. Le réemploi solidaire représente 0,0055 % de ce volume. Les déchets ménagers, quant à eux, représentent 10,9 %, dont 25 % sont des biens potentiellement éligibles au réemploi.

Ce volume potentiel ne pourra être assumé par les Ressourceries et recycleries (3500 / 4000 Ressourceries représenteraient environ 4% des DMA). On compte actuellement grosso modo 150 Ressourceries + 260 Emmaüs et à la grande louche 200 à 400 recycleries).

De plus, il ne nous est pas possible de changer d'échelle en très peu de temps.

Au regard de la problématique déchet et des modalités industrielles qui permettent d'y répondre massivement, les Ressourceries et recycleries ne peuvent avoir la prétention de n'être qu'un simple mode de traitement alternatif des déchets.

C'est pourquoi nous pensons devoir privilégier sur le plan politique la notion de prévention déchets sur nos territoires, plutôt que la notion de traitement des déchets. (Nous ne remettons pas ici au débat la question réemploi / réutilisation, mais uniquement le sens premier de l'objet Ressourceries).

Ce pour plusieurs raisons :

- Un responsable politique a besoin de solutions simples, qui réponde globalement à son problème : avoir une ville propre.
- Pour ce faire, il a besoin de payer le moins cher possible.
- Pour ceci, il a besoin que les citoyens changent leurs comportements de consommation (réduction de leurs quantités de déchets, et tri plus affiné)
- Ce même responsable politique a aussi besoin d'un tissu de citoyen actif, de régler les problématiques sociales et les problématiques d'emploi sur son territoire.
- Nous axons donc notre stratégie sur un "pari pour l'avenir" de mobilisation citoyenne. "Un bras armé" pour les changements de comportements.

À compter :

Nous ne pouvons proposer de solution unique, industrielle et peu coûteuse.

Un argumentaire supplémentaire nous permettant de répondre à la question "pourquoi pas des entreprises privées lucratives".

Les Ressourceries et recycleries sont des équipements avant tout spécialistes de la mobilisation citoyenne (apports volontaires en priorité ; puis bénévolat en second).

- Les Ressourceries comptent environ 1 bénévole pour 1 salarié (pas le même ratio en ETP)
- Ces bénévoles ne pourraient s'impliquer dans une structure à but lucratif.
- Ils constituent le terreau d'un engagement civil pour les solidarités et l'environnement.
- Ils participent à réduire le coût du service pour les collectivités (S'ils étaient rémunérés nous couterions entre 20 et 30% plus cher)
- En développant ces structures sur les territoires nous sommes assurés que nous accompagnerons la prise de conscience des citoyens et les changements de pratiques qui favoriseront la baisse de la qté de déchets et donc la baisse de la dépense publique à terme.

--> Réserver 5% des DMA au réemploi-réutilisation solidaire.

Concernant le financement, plusieurs hypothèses sont émises :

- Utiliser une fiscalité existante (TEOM, TGAP,...)
- Créer une fiscalité

- Utiliser l'éco contribution

Cette dernière hypothèse est privilégiée :

Sanctuariser des parts fixes dans les budgets des éco-organismes et les redistribuer dans un organisme collecteur et redistributeur (une sorte d'éco-organisme du réemploi solidaire).

La première démarche à réaliser afin d'avoir un peu de poids est de nous rapprocher des structures de la solidarité et acteurs du réemploi solidaire.

Martin BOBEL travaille en collaboration avec la commission « Plaidoyer ».

La délégation, au sein des différentes réunions, s'effectuera, entre le Réseau et le REFER, en fonction de l'interlocuteur, du dossier et du planning de chacun.

Les compte-rendu de ces réunions doivent être réalisés par la personne assistant à la réunion. Ce compte-rendu pourra s'appuyer sur un questionnaire mis en ligne sur le wiki ou bien transmis par écrit ou oralement aux secrétaires qui le mettront en forme.

Le Président et un administrateur se rendront dans les ICR à partir du mois de février et aborderont, entre autres, le sujet du financement du réemploi.

6- Point sur les commissions

David ROMIEU fait le point sur le travail des différentes commissions :

- Commission « Finances »

Le budget prévisionnel est en cours de réalisation pour être présenté au juge-commissaire à l'audience du mois de janvier.

- Commission « RH »

La requête de licenciement économique va être envoyée très prochainement au juge-commissaire. Cette démarche sera réalisée juste après le rendez-vous avec Nathalie MAYOUX en tant que représentante du personnel.

Un protocole de télétravail a été mis en place dernièrement en raison de la dénonciation du bail de location des bureaux du Réseau.

- Commission « Communication »

Sébastien PICHOT annonce que le wiki se développe petit à petit.

Vincent ESPAGNE demande aux administrateurs de télécharger la logicielle « Mumble » en vue de réaliser les télérencontres sur cet outil. Il communiquera très prochainement le protocole d'installation et de réglage.

Il souhaite également faire le point sur les listes de diffusion, qui ne sont pas complètes, afin de supprimer l'ancienne et d'en créer une seule avec l'ensemble des adresses des adhérents.

- Commission « Plaidoyer »

La commission travaille actuellement sur les négociations avec les éco organismes et sur la définition d'une convention avec l'ADEME.

- Commission « Projet associatif et stratégie »

Le travail de cette commission a peu avancé pour le moment. Philippe FAURIANT va mettre en place les groupes de travail en début d'année.

Il est prévu de faire une remise à plat de nos valeurs pour le mois de février puis de définir les objectifs du Réseau sur 3 à 5 ans, pour le mois de mars.

David ROMIEU propose de renommer la commission « Projet associatif », et de mandater Cyrille BERGE pour travailler sur la sous-commission « Prestations de formation ».

Les membres présents **valident** ces deux propositions.

David ROMIEU propose 4 objectifs principaux pour 2018 /

- La refondation de la formation au sein du Réseau,
- Le développement des relations avec les Initiatives Collectives Régionales
 - o Faire un état des lieux des modèles économiques,
 - o Faire un recensement des compétences disponibles,
 - o Faire émerger les besoins en formation,
 - o Conforter les modèles économiques grâce aux formations mises en place
 - o Favoriser la création d'ICR sur les Régions où il n'y en a pas,
 - o Donner de la cohérence entre les ICR et le Réseau national.
- Développer l'observatoire afin qu'il soit en cohérence avec les évolutions du métier et rencontrer les fournisseurs de logiciels de traçabilité pour garantir la sécurisation des données
- Coordonner et animer un réseau inter-réseaux avec les partenaires du réemploi, de l'insertion, de protection de l'environnement...

7- Fiche action n° 22 : Projet de convention ADEME

Vincent ESPAGNE et David ROMIEU ont eu un rendez-vous avec Mr Pierre GALIO de l'ADEME le 5 décembre dernier.

L'ADEME s'engage à poursuivre son partenariat avec le Réseau. Cependant, l'enveloppe provisionnée en 2017, que nous n'avons pas perçue à défaut d'une convention signée dans l'année, ne sera pas reportée telle quelle en 2018, mais diminuée.

L'Agence est favorable à la constitution du Réseau des réseaux pour lequel EMMAÛS et ENVIE sont toujours partants. Toutefois, notre situation actuelle nous empêche de porter la convention d'animation de ce réseau. Il sera proposé de créer une association de préfiguration de ce "méta réseau". C'est cette association qui signerait la convention avec l'ADEME.

La convention entre le Réseau des ressourceries et l'ADEME pourra être signée après la période d'observation, soit en juillet 2018 si celle-ci est prolongée de 6 mois. L'Observatoire continuera à être soutenu pour son optimisation.

L'Agence est favorable à l'envoi d'un courrier au juge-commissaire pour ré-affirmer son soutien.

Il est convenu que l'association AGATAs finance le projet de cartographie des flux du réemploi et du recyclage par de nouveaux moyens. Le Réseau des ressourceries et AGATAs conventionneront pour mettre l'outil à disposition des ~~acteurs du réemploi~~ adhérents du Réseau. Le coût (38 000 €) sera réparti entre une partie du financement, objet de la Convention entre l'ADEME et le Réseau, et celui d'autres bailleurs de fonds, notamment les éco-organismes ; AGATAs ayant désormais la possibilité de les solliciter. Il est rappelé que l'outil cartographique est conçu pour faciliter la collecte des données pour l'Observatoire.

L'ADEME souhaite que le Réseau des ressourceries soit ouvert à des structures mono filières. Nous avons à réfléchir à la création d'un collège spécifique.

Le prochain entretien avec l'ADEME, au mois de janvier, portera sur les « volumes » : quelles vont être nos besoins et les actions éligibles au financement ?

8- Révision de l'offre de formation

Cyrille BERGE présente le projet de refonte de la formation au sein du Réseau.

L'objectif est, ici, d'amorcer une commission « formation » en vue de poursuivre cette prestation dès 2018. Il s'agit de :

- Reformuler l'offre de formation,
- Fluidifier le fonctionnement administratif et la gestion des formations.

Suite au constat d'une certaine insatisfaction de la part des adhérents sur le catalogue de formations, il est prévu de les questionner sur les thématiques qu'ils souhaitent voir aborder. Il s'agira ensuite de retravailler un contenu pédagogique des formations et de créer un « pack pédagogique » (déroulé, diaporama, outils d'animation) qui sera commun aux différents animateurs de formations.

Il sera possible, à l'avenir, de développer notre offre de formation vers des partenaires extérieurs au Réseau.

Afin de travailler la qualité de nos prestations nous solliciterons des retours, suite aux formations, sous forme de questionnaires de satisfaction ou d'échanges oraux.

Une réflexion sur l'équipe de formateurs est à développer. Elle doit être développée sur tout le territoire. Les intervenants seront choisis selon leurs compétences techniques et pédagogiques, leurs disponibilités, leur situation géographique...

Des échanges continus entre les formateurs seront mis en place sous la forme de formations de formateurs et de rencontres physiques sur des thèmes particuliers.

La gestion administrative devra être améliorée par une formalisation systématique des conventions de formation ainsi qu'une optimisation de l'organisation et du paiement en lien avec les OPCA, les bénéficiaires et les prestataires.

Cyrille BERGE propose une méthodologie sur les mois à venir :

- Faire un état des lieux des formations réalisées. Pour ceci, Bruno ANQUETIL, en lien avec Estelle RAMONET, communiquera les bilans pédagogiques.
- Mettre en place une consultation des adhérents, pour mars/avril
- Organiser la commission « Formation » avec les administrateurs et adhérents volontaires.

Ce plan de révision de la formation est **approuvé** par les administrateurs.

Un travail collaboratif sera mis en place sur le wiki.

9- Fiche action n° 26 : Présentation du projet de collecte de dons pour le remboursement des adhérents créanciers.

Afin de démontrer la solidarité du Réseau, David ROMIEU propose de lancer une communication et un appel aux dons pour les structures adhérentes envers lesquelles le Réseau est endetté. En contrepartie, ces structures pourraient déclarer un abandon de créances à hauteur du montant reçu.

Le plan de continuité prévoyant un remboursement sur 10 ans, cela permettrait de faire ce remboursement plus tôt.

Le Conseil d'Administration **valide** cette proposition.

Un courrier d'explication et de sollicitation devra être envoyé vers le 15 janvier.

En marge de ce point, il est demandé que le compte-rendu de l'AGE ainsi que celui des ateliers soit envoyé aux adhérents, accompagné d'un point sur le travail fait par le CA depuis cette AGE.

Les secrétaires se chargent de terminer les compte-rendu.

Vincent Espagne se propose de réaliser le texte d'accompagnement.

10- Fiche action n° 20 : Bilan et perspectives de l'action Peluchodon

Sébastien PICHOT fait le bilan de l'action « Peluchodon »

300 écoles et 50 ressourceries ont participé à cette première action. C'est un énorme succès qui constitue un début de lien entre écoles et ressourceries. Les quelques difficultés qui ont été remontées par les structures ont pu être réglées par Sébastien.

Cette action sera reconduite l'année prochaine sur une période significative comme le mois de l'ESS. Une réflexion sera engagée pour qu'un suivi des destinations des peluches soit réalisé afin de donner du sens aux dons des enfants.

11- Fiche action n° 23 : Présentation de la demande de l'association Colibri

Sébastien PICHOT présente la demande du réseau Colibri.

Le réseau des Colibris possède un intranet collaboratif avec ses membres. Il souhaite inventorier les ressourceries sur une de leur carte.

Le directeur, Matthieu LABONNE, nous demande s'ils peuvent ajouter à leur carte les autres acteurs du réemploi ?

Le Conseil d'Administration **valide** la proposition de référencement des ressourceries sur leur outil de communication.

12- Fiche action n° 25 : Présentation de la demande de partenariat avec l'âge de fer

Le magazine « l'âge de fer » propose de mettre en avant les Ressourceries par le biais de fiches pratiques sur le réemploi d'objets. L'âge de fer a transmis un canevas d'articles à faire passer aux Ressourceries qui souhaiteraient mettre en avant leurs actions de sensibilisation.

13- Fiche action n° 24 : Présentation du projet de partenariat avec la NEF

La NEF est désireuse de soutenir le Réseau des Ressourceries en les aidant à communiquer et réfléchir avec eux sur les fonds de solidarité. David ROMIEU souhaite les rencontrer prochainement.

14- Fiche action n° 21 : Renouvellement de la convention Eco Logic

Cette convention serait valable jusqu'en décembre 2020.

Eco Logic souhaite intégrer les DEA professionnels de cuisine.

Vincent Espagne souhaite revoir les modalités de financement.

15- Fiche action n° 22 : Projet de convention ADERE

Vincent Espagne propose un partenariat de réciprocité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45

David ROMIEU

Yann BARRAUD

Elise GRUNTZ

(Président)

(Secrétaire)

(Secrétaire adjoint)